



Communiqué de presse commun de la CGSLB, de la CNE, de la FILE, du SETCA et d'UNESSA – le 1^{er} avril 2021

Le secteur de l'Enfance aux abois

C'est inhabituel, mais nécessité fait loi ! Des fédérations d'employeurs et des syndicats du secteur de l'Enfance montent ensemble au créneau car il y a urgence ! Déjà touché de plein fouet par les conséquences de la pandémie de Covid-19, de nouvelles menaces font craindre le pire au secteur. Le nouveau contrat de gestion ONE, sur la table du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pourrait réduire à peau de chagrin une réforme sectorielle, pourtant pleine de promesses. Par ailleurs, le secteur de l'Enfance réclame la conclusion d'un réel Accord social Non-Marchand avec des moyens budgétaires comparables aux autres entités fédérées, permettant de maintenir le personnel du secteur à un niveau salarial comparable.

Les Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de l'Enfance ne sont plus à démontrer. Les informations des derniers jours ne laissent planer aucun doute à ce sujet. Outre l'impact financier laissant beaucoup de structures en situation précaire, s'ajoute l'épuisement et le ras-le-bol du personnel, en première ligne depuis le début de la crise. Il se retrouve pris entre le marteau et l'enclume, entre des autorités de tutelle trop peu réactives et des familles en plein désarroi, tout en accomplissant au mieux leurs rôles et missions. De nouvelles mesures de soutien ont été promises il y a peu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les représentants du secteur sont prêts à en examiner le détail.

Contrat de gestion non concerté

Mais aujourd'hui, d'autres mauvaises nouvelles s'accumulent. Le nouveau contrat de gestion ONE 2021-2025, actuellement sur la table du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, n'a fait l'objet d'aucune concertation et n'a toujours pas été communiqué officiellement au secteur. Or, d'après les informations obtenues, l'ambition de la réforme des milieux d'accueil d'enfants (crèches, etc.) attendue depuis des années par les acteurs de terrain, serait sérieusement rabotée. Et pour ce qui est de l'accueil temps libre (l'accueil extrascolaire, les écoles des devoirs et les centres de vacances), il n'est tout simplement pas question de réforme (pourtant souhaitée par le terrain), tout au plus d'une note d'orientation encore une fois, non concertée.

Moyens en baisse

Dans le nouveau contrat de gestion ONE 2021-2025, le budget prévu pour la politique d'accueil de l'enfant y serait revu à la baisse par rapport aux précédentes concertations : 50 millions d'EUR pour la réforme des crèches et 20 millions pour la salarisation des accueillantes d'enfants au lieu des 174 millions d'EUR et 41 millions prévus initialement. En ce qui concerne l'accueil temps libre, le contrat de gestion ne mentionne aucun budget...

Promesses non tenues

Tant la réforme des milieux d'accueil que l'accueil temps libre pâtiraient gravement de cette disette budgétaire. Or, ces deux activités essentielles de première ligne s'étaient entendu promettre une réforme majeure, leur reconnaissance et leur refinancement, notamment par la précédente majorité, après de longues années de discussions.

Accord Non-Marchand

D'ici juin prochain, un Accord social Non-Marchand devrait aussi être conclu pour le personnel de la Fédération Wallonie-Bruxelles dont dépend le secteur de l'Enfance. Mais actuellement, le Gouvernement de la Fédération n'a provisionné pour celui-ci que 8 millions d'EUR (5 pour l'Enfance, 3 pour l'aide à la jeunesse) en 2021 et... rien



d'autre. Une perspective qui reviendrait à faire du personnel du secteur de l'Enfance, un personnel de seconde zone comparativement à leurs collègues des autres entités fédérées.

Assurer l'avenir de nos enfants

Pour faire face à ces menaces, les représentants sectoriels réunis à cette occasion demandent instamment aux autorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles que toute la transparence voulue soit faite sur le contrat de gestion ONE 2021-2025. Une véritable concertation sectorielle doit s'engager préalablement à toute prise de décision. Les promesses de moyens financiers doivent être honorées et une vraie réforme de l'accueil temps libre doit être initiée. Le tout doit être à la hauteur des enjeux qui se jouent dans nos crèches ou dans nos accueils extrascolaires.

Les représentants du secteur demandent, en outre, un véritable Accord Social Non-Marchand doté d'un budget réaliste de quelque 120 millions d'EUR sur quatre ans pour revaloriser le personnel.

C'est de l'avenir de nos enfants et de notre responsabilité sociétale qu'il est question.

Pour plus d'informations :

- **CGSLB** : Eric Dubois – Secrétaire National - eric.dubois@cgsלב.be – 0475 39 89 57
- **CNE** : Yves Hellendorff – Secrétaire National Non-Marchand - Yves.Hellendorff@acv-csc.be – 0476 50 20 43
- **FILE** : Cécile Van Honsté – Directrice - directrice@fileasלב.be – 0473 49 84 54
- **SETCA** : Nathalie Lionnet - Secrétaire Fédérale - nlionnet@setca-fgtb.be - 0478 38 70 22
- **UNESSA** : Jean-François Bodarwé – Responsable presse – jean-francois.bodarwe@unessa.be – 0476 40 32 77